

ISSN-2303-9167

INSTITUT REGIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL IRES-RDEC
LOME - TOGO



Ingénierie culturelle

Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC N° 009 Décembre 2020



PRESSES DE L'IRES-RDEC

SOMMAIRE

Administration et normes éditoriales.....	III
Lecture idéologique dans la <i>rue 171</i> de pierre Kouassi Kangannou, KOUASSI Akissi Florence ABOUA	9
Perception des risques chez les adolescents au Burkina Faso : exemples des risques liés au VIH chez un échantillon de jeunes à Ouagadougou et à Sapouy, DAHOUROU donatien	21
Pratiques mystico-religieuses et violence juvénile à Abidjan : cas des adolescents et jeunes communément appelés « microbes », KOUASSI Ettie Silvie, KONAN Koffi Paulin, N'GUESSAN Kouadio Raymond & YEO Tenena Jean-Marie	41
Mouvements sociaux et lutte pour l'accès aux parcelles loties en milieu périurbain de Ouagadougou (Burkina faso), KABORÉ Ramané	55
Urbanisation de la ville de Lomé et émergence des milieux périurbains à l'image de la localité de zanguera, NANTOB Mafobatchi	79
L'Afrique : un pas en avant, deux pas en arrière, DJALNA Kouyadéga, TATA Padabo Kèlèm & TINGBE-AZALOU Albert	93
Incidences socioéconomiques de l'aménagement des routes dans l'espace de Kpendjal au Nord-Togo, NANOINI Damitonou	119
Effets migratoires et cohésion sociale à Kombolokoura au nord de la Côte d'ivoire, FOFANA Lacina	135
Aux origines du Malékisme au Maghreb (IX ^{eme} -XI ^{eme} siècles), NOGBOU M'domou Eric	155
Les résistances des lobi à la colonisation française, KAMARA Adama	171

L'intégration du pays Kabiye à la colonie du Togo: stratégies militaires, réactions offensives des Kabiye, pacification et collaboration critique (1898-1916), **SOSSOU Koffi Amouzou.....187**

La porosité des frontières en Afrique de l'ouest : cas de la fuite du cacao de côte d'ivoire vers le Ghana 1980-2018, **KEITA Mohamed.....205**

Problématique des usines textiles dans l'espace UEMOA : cas de l'usine Togotex de Kara (1981-2001), **TCHANGAI Bassa Esso.....219**

Le royaume du Maroc et la question du Sahara occidental (1976-2017), **KPAYE Koffi Bakayota.....239**

ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

1. Administration et rédaction

Directeur de publication : Professeur KADANGA Kodjona,
Université de Lomé

Rédacteur en chef : Professeur BATCHANA Essohanam, Université
de Lomé

Secrétariat de rédaction : M. AMON Benjamin

Publication assistée par ordinateur (PAO) : Mme AMETOHOUN
Délalie

Coordination, conception, révision : Institut Régional d'Enseignement
Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC).

Courriel : r.ingcult@gmail.com

Comité scientifique de lecture

AHODEKON SESSOU C. Cyriaque, Professeur titulaire, Université
d'Abomey-Calavi (Bénin) ; ALONOU Kokou, Professeur titulaire,
Université de Lomé (Togo) ; ASSI KAUDJIS Joseph, Professeur titulaire,
Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; AWESSO Atiyihwè, Professeur
titulaire, Université de Lomé (Togo) ; BAH Henri, Professeur titulaire,
Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; BAMBA Sékou, Professeur titulaire,
Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; BATCHANA Essohanam,
Professeur titulaire, université de Lomé (Togo) ; BAZEMO Maurice,
Professeur titulaire, Université Ouaga I (Burkina Faso) ; COULIBALY
Adama, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
DADIE Djah Célestin, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte
d'Ivoire) ; DAKOUO Yves, Professeur titulaire, Université Ouaga I (Burkina
Faso) ; DIABI Yahaya, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan
(Côte d'Ivoire) ; DIANZINGA Scholastique, Professeur titulaire, Université
Marien Nguabi (Congo-Brazzaville) ; DJIMAN Kasimi, Professeur
titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DURANCE
Philippe, Professeur titulaire, Conservatoire National des Arts et Métiers
(CNAM) de Paris (France) ; FIE Doh Ludovic, Professeur titulaire,
Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; GORAN Koffi Modeste Armand,
Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; IRIE Bi
Gohy, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ;
HETCHELI Kokou Folly Lolowou, Maître de Conférences, Université de
Lomé (Togo) ; KADANGA Kodjona, Professeur titulaire, Université de

Lomé (Togo) ; KIENON-KABORE Timpoko, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOLA Edinam, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUAME Abo Justin, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUDJO Bienvenu, Professeur titulaire Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; LARE Lalle Yendoukoa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; PEWISSI Ataféi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TAKASSI Issa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHASSIM Koutchoukalo, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TSIGBE Koffi Nutéfé, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; YORO Blé Marcel, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; ABOA Abia Alain Laurent, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; AMADOU Akilou, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; BAMBA Mamadou, Maître de Conférences, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); BIGOU-LARE Nadedjo, Maître de Conférences Agrégé, Université de Lomé (Togo) ; HILKE Arijs, Institut royal du patrimoine artistique (Belgique) ; HOUENOUE Didier Marcel, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; KIBORA Ouhonyioué Ludovic, Maître de Conférences, Université Ouaga I (Burkina Faso) ; KOFFI Tougbo, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; LANHA Magloire, Maître de Conférences Agrégé, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; NAPO Gbati, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; OULAÏ Jean-Claude, Maître de Conférences, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; YEBOUET Boah C. Pascal-Henry, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; TCHIBOZO Romuald, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) , TOUNKARA Bréhima, Maître de Conférences, Université du Mali.

2. Option éditoriale

Ingénierie Culturelle est une revue scientifique appartenant à l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), un Institut *Interétatique de formation et de recherche en Développement Culturel en Afrique* dont les diplômes de Master et de doctorat sont reconnus et accrédités par le PRED CAMES.

Cette revue est indexée au CAMES. Elle paraît semestriellement et, au besoin, en hors-série et en édition spéciale. Elle publie prioritairement les textes portant sur tous les aspects du développement culturel et culture de paix et les comptes-rendus des activités de l'Institut. Mais, elle reçoit aussi les travaux philosophiques, littéraire et sciences humaines.

Les textes sont sélectionnés par un comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume et la typographie : le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,15 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 11 (9 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.

2. L'ordre logique du texte : le manuscrit soumis doit comporter les mentions suivantes :

- titre de l'article en caractère d'imprimerie ;
- une signature comportant le nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
- un résumé en français et en Anglais de 10 lignes au maximum ;
- un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- une introduction ;
- un développement ;
- une conclusion ;
- une partie source et bibliographie.

3. Les articulations du développement du texte. Les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :

1. pour le titre de la première section ;

1.1. Pour le premier sous-titre de la première section ;

1.2. Pour le deuxième sous-titre de la première section, etc.

2. pour le titre de la deuxième section ;

2.1. Pour le premier sous-titre de la deuxième section ;

2.2. Pour le deuxième sous-titre de la deuxième section, etc.

4. Les titres, les sous-titres et chaque début de paragraphe doivent être mis en retrait (1 cm). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible. Pour faciliter le montage final de la revue, il est exigé de faire manuellement la numérotation des titres, des tableaux, de toutes les figures, etc.

5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.

6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).

7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.

8. Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.

9. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consistent à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de premières mains consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;

- pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution

ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, etc.) ;

- pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.

10. La bibliographie consiste à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :

- pour un **livre** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;

- pour un **article** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.

11. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.

12. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 10.

13. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).

14. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.

15. La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

16. Les articles doivent parvenir au secrétariat de la revue au plus tard à la fin du mois de janvier pour la publication de juin et à la fin du mois de juillet pour celle de décembre.

17. La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.

18. Contact : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), BP : 3253, Lomé Togo ; Téléphone : (228) 22-22-44-33 ; Fax : (228) 22 20 72 45 ;

E-mail : r.ingcult@gmail.com